



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres
Organisations Internationales à Genève

72^e SESSION DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE (EXCOM)

Genève, du 4 au 8 octobre 2021

DECLARATION
DE LA CÔTE D'IVOIRE

Orateur : S.E MME KANDIA KAMISSOKO CAMARA, MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET
DE LA DIASPORA

**Madame la Présidente,
Distingués Chefs de Délégation,
Monsieur le Haut Commissaire,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration prononcée par le Burkina Faso au nom du Groupe africain.

Permettez-moi, avant tout propos, de féliciter l'Ambassadeur FARANI AZEVEDO, pour la parfaite conduite de nos travaux, ainsi que le HCR, notamment le Secrétariat pour la bonne tenue de cette 72^e session.

Madame la Présidente,

Dans sa déclaration liminaire, le Haut Commissaire a fait une présentation circonstanciée sur la situation préoccupante des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR dans un monde confronté à de nombreux défis.

Mon pays note avec regret qu'en dépit des progrès notables enregistrés ces dernières années, le nombre de réfugiés, de déplacés internes et d'apatrides ne cesse de croître en raison de la persistance des conflits armés, des crises sociales, des catastrophes naturelles et du changement climatique.

Malheureusement, ces défis ont été exacerbés, depuis environ deux ans, par une crise sanitaire sans précédent, liée à la pandémie de la COVID-19, qui a profondément bouleversé nos vies, avec des effets néfastes dans tous les domaines économiques, sociaux et culturels.

C'est à juste titre que les Etats ont adopté de nombreuses mesures et politiques de lutte contre la propagation du virus, notamment des plans d'action, afin d'assurer la protection des personnes les plus vulnérables, y compris les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire tient à féliciter le HCR pour les efforts consentis, en dépit des nombreux défis et l'encourage à trouver des solutions durables et innovantes, en vue de continuer à apporter protection, aide et assistance à toutes ces personnes en détresse. Elle voudrait à cet égard inviter la communauté internationale au renforcement de la coopération et de la solidarité avec les pays et communautés d'accueil, pour un partage équitable des charges et des responsabilités liées à la gestion des réfugiés.

Madame la Présidente,

S'agissant des réfugiés ivoiriens, je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, exprimer notre profonde gratitude envers le HCR, pour le travail remarquable accompli durant plus de deux décennies, à l'effet de soulager les souffrances des populations ivoiriennes qui ont fui leur pays du fait des crises successives.

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit de tous les pays frères de la sous-région, notamment le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Benin, le Togo qui, dans un esprit de solidarité, ont accordé l'hospitalité aux réfugiés ivoiriens.

Madame la Présidente,

A la faveur de la paix retrouvée et grâce aux politiques de réconciliation nationale mises en place par le Chef de l'Etat, plus de 90% des réfugiés ivoiriens ont regagné la Côte d'Ivoire, soit plus de 274 000 personnes sur un total de plus de 300 000, grâce à la collaboration et au soutien du HCR.

A cet effet, je voudrais, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et du Gouvernement ivoirien saluer la décision du Haut-Commissaire, Monsieur Filippo GRANDI, d'annoncer officiellement la cessation générale du statut de réfugié ivoirien lors de cette 72^e session, et lui adresser mes sincères remerciements pour sa constante sollicitude et sa disponibilité.

C'est dans cette perspective qu'a eu lieu les 6 et 7 septembre 2021 à Abidjan, la réunion régionale relative à la feuille de route pour les solutions durables à la situation des réfugiés ivoiriens. A cet égard, je voudrais exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement ivoirien aux pays frères de la sous-région, à savoir le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Mali, la Mauritanie et le Togo, pour avoir signé avec la Côte d'Ivoire, une déclaration conjointe et formulé des recommandations pour rendre effective la cessation du statut de réfugié ivoirien au 30 juin 2022.

Aussi, je voudrais vous rassurer que la Côte d'Ivoire, pour ce qui la concerne, ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre de ces recommandations, avec la délivrance de documents d'état civil et d'identité aux réfugiés ivoiriens qui ont opté pour l'intégration locale, tout en leur réitérant que la Côte d'Ivoire demeure leur patrie. Ils sont donc libres d'y revenir quand ils le souhaitent.

Par ailleurs, en ce qui concerne la lutte contre l'apatridie, la Côte d'Ivoire entend poursuivre et renforcer sa coopération avec le HCR. D'ailleurs, mon pays a entrepris plusieurs réformes en matière d'état civil et a même procédé cette année à la mise en place effective des premières commissions d'éligibilité au statut d'apatride. Ces commissions contribueront, à n'en point douter, à lutter plus efficacement contre l'apatridie et à assurer la protection des personnes apatrides.

Madame la Présidente,

En dépit des difficultés liées à la pandémie de la COVID19, la Côte d'Ivoire fidèle à sa tradition d'hospitalité, continue de recevoir sur son territoire des réfugiés de différentes nationalités à qui elle offre, en collaboration avec le HCR, aide, assistance et protection.

C'est le lieu de réaffirmer la solidarité du peuple ivoirien à l'endroit des peuples frères des pays du Sahel, en proie aux attaques terroristes, entraînant ainsi des déplacements forcés des populations vers le Sud.

Ainsi à ce jour, plus de 5000 ressortissants burkinabè ont trouvé refuge au Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

A cet égard, je voudrais en appeler à la solidarité internationale en vue de permettre à la Côte d'Ivoire et au HCR, de faire face, de façon efficiente, aux besoins de ces populations vulnérables.

Madame la Présidente,

Je voudrais clore mon propos en réaffirmant que la Côte d'Ivoire entend, à travers cette 72^e session de l'EXCOM, réitérer son engagement au renforcement du multilatéralisme et son soutien constant à la solidarité pour lutter efficacement contre les défis humanitaires exacerbés par la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui continue de secouer le monde.

Je vous remercie.